

# **Gujan : une mutuelle communale pour les administrés mais pas seulement...**

La Ville de Gujan-Mestras propose dorénavant une mutuelle communale à l'ensemble des gujanais et gujanaises sans condition de ressources.

## **Une mutuelle accessible au plus grand nombre**

La mutuelle communale est proposée aux habitants de Gujan-Mestras, mais aussi aux personnes qui travaillent dans la commune et à l'ensemble des adhérents des associations gujanaises. C'est une première que d'inclure les membres du tissu associatif pour la mutuelle Mutami, mutuelle choisie par la Ville à l'issue d'un appel à partenariat.

Un diagnostic social a récemment montré un trop faible recours aux dispositifs complémentaires de santé voire un renoncement des soins suite à leur hausse, notamment en ce qui concerne les frais dentaires et optiques.

## **3 offres et des tarifs garantis 2**

# ans

Le partenariat garantit des tarifs pendant une durée de 2 ans pour les 3 offres proposées : minimum, moyenne et maximum. Les tarifs s'échelonnent par tranche de 10 ans mais demeureront bloqués à partir de 70 ans. La Ville précise que les tarifs proposés sont inférieurs de 15-20% par rapport aux mutuelles habituelles.

## Réunions d'information

La Ville et Mutami organisent deux réunions publiques les mercredi 17 et lundi 22 janvier à 18h à la Maison des Associations de Gujan-Mestras afin d'expliquer le fonctionnement de cette mutuelle et de souscrire ces contrats. Des permanences se tiendront à la Mairie Annexe à partir du 2 février à raison de 2 par mois (2/02, 16/02, 08/03, 22/03, 05/04, 19/04). Le volet administratif pour la souscription ou le changement de contrat est entièrement géré par Mutami.

114 personnes ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour cette mutuelle auprès de la commune.